

Syndicat des Eaux de la Haute Seille
1 place de la Mairie
39210 VOITEUR
TEL : 03.84.47.49.36
accueil@siehs.fr



INFORMATION AUX ABONNES DE VOITEUR CONCERNANT L'ACOMPTE FACTURE EAU 2025

En 2025, l'ensemble des redevances « Organismes publics » ont été révisées par les établissements publics de l'État (l'Agence de l'Eau). Lors de la mise à jour des nouvelles règles de facturation, nous avons fait une erreur concernant le montant de la ligne « Redevance consommation » : une TVA de 20,6 % a été appliquée alors qu'elle devrait être de 5,5 %.

Nous nous excusons pour les éventuels désagréments occasionnés. Une régularisation sera effectuée sur votre facture de solde 2025.

Nous nous tenons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires

- Par mail à accueil@siehs.fr
- Par téléphone ou au bureau le mardi et le jeudi de 8h30 à 15h

Cordialement,

NB : Le montant de la facture d'acompte 2025 (éditée en juillet 2025) est calculé sur une consommation estimative de 40% de l'année 2024.

Luc MICHAUD-GROS-BENOIT
Président du SIEHS,

